



Santé Orale et Soins Spécifiques

SOSS

Santé Orale et Soins Spécifiques

Favoriser l'accès à la santé buccodentaire des personnes
en situation de handicap

Une association Nationale qui regroupe professionnels et personnes concernées :

SOSS œuvre pour l'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes en situation de **handicap et en perte d'autonomie**.

C'est une association nationale fondée par des associations représentatives de personnes en situation de handicap et des professionnels de la santé orale.

SOSS s'appuie sur l'expérience des professionnels libéraux et hospitaliers, des personnes concernées, des réseaux régionaux de santé bucco-dentaire, pour promouvoir la continuité et la qualité de la santé bucco-dentaires.

Ses actions concernent les **personnes dont la santé bucco-dentaire est directement ou indirectement affectée du fait d'une déficience physique, sensorielle, mentale, cognitive, psychique, ou d'une cause environnementale et ce quel que soit son âge**.

Les travaux de recherche ont démontré que ces personnes subissent une **situation d'iniquité dans le domaine de la santé bucco-dentaire** et qu'en particulier elles ont plus de problèmes bucco-dentaires, qu'elles reçoivent moins de soins et qu'elles sont écartées des mesures de prévention.

Des missions en France :

- Représenter les demandes des personnes et des professionnels et porter les recommandations et propositions auprès des pouvoirs publics
- Soutenir toute initiative en faveur d'un meilleur accès à la prévention et à la santé bucco-dentaire des personnes vulnérables
- Promouvoir la recherche et diffuser l'information auprès des acteurs de terrain et sur l'ensemble des territoires
- Partager les connaissances et les expériences de chacun des acteurs et bénéficiaires

Des revendications :

Toute personne a droit à :

- La continuité de l'accès à la santé bucco-dentaire en privilégiant la proximité et le droit commun
- L'application du droit à compensation pour les questions de santé bucco-dentaire en milieu ordinaire ou adapté
- L'accès aux mesures de prévention individuelles et collectives en santé orale

Une coordination nationale :

SOSS propose un maillage national entre les acteurs, les réseaux de santé buccodentaire et les centres hospitaliers. Les réseaux régionaux de santé bucco-dentaire pour les personnes en situation de handicap reposent sur la collaboration et la coopération formalisée des acteurs associatifs et professionnels et assurent des actions pérennes de formation, d'éducation, de dépistage et de soins, en concordance parfaite avec la stratégie nationale de santé.

Une actualité innovante :

La convention des chirurgiens-dentistes a fait l'objet d'une négociation pendant plus de deux ans et a abouti à une signature à la fin du premier semestre 2018 ;

L'article 12 notamment a fait l'unanimité de l'ensemble des signataires (syndicats, ministère, CNAM) en prenant en compte les spécificités liées à la situation de handicap.

Des attentes encore :

- Pérenniser les actions et les réseaux existants par l'octroi de financements pluriannuels assurant le maintien et le développement de l'ensemble de ces activités.
- Soutenir la création de nouvelles initiatives dans les régions qui n'en sont pas dotées.
- Favoriser l'émergence de services hospitaliers privés ou publics pouvant compléter l'offre de soins des acteurs libéraux et des réseaux pour une prise en charge des personnes avec des besoins plus complexes.
- Etablir une tarification des actes de soins spécifiques adaptée, prenant en compte notamment les surcoûts liés à la sédation consciente, les prothèses et les implants lorsque ceux-ci sont les seules solutions pour le maintien d'une fonction orale.
- Permettre le réel accès aux soins par un Reste à charge « zéro » effectif et prenant en compte les difficultés d'accès aux mutuelles pour les personnes vulnérables.
- Renforcer la représentation de la spécialité en Médecine Bucco-Dentaire.

Des actions à mettre en œuvre

- **Accompagnement des réseaux dans leurs gouvernances paritaires et leur structuration,**
- **Soutien dans la mise en place des actions de prévention, de dépistage, de formation, et d'accès aux soins,**
- **Développement des réponses et leurs structurations sur l'ensemble du territoire national,**
- **Réalisation d'une étude portant sur l'accès aux soins et évaluation de l'impact de l'article 12 d'une loi sur les soins aux personnes concernées,**
- **Développement de la télémédecine, en particulier la télé-expertise et de la télé-consultation.**



SOSS est membre de l'IADH (International Association for Disability & oral Health) et organise le congrès IADH 2022 à Paris.

<http://iadh.org/>

Ne laissons pas le handicap gagner leur sourire

SOSS – Santé Orale et Soins Spécifiques <http://soss.fr/>